



OPERATION "1 000 plants" Bon de commande (1)



Fédération des Associations
de boisement de la Manche

Nom :
 Adresse :

 Tél : Port :
 E-mail :
 Lieu de livraison :

Essences	Quantités (par multiples de 5) (soit 5, 10, 15...)		
Aulne glutineux			
Châtaignier			
Chêne pédonculé			
Erable sycomore			
Frêne			
Hêtre			
Merisier			
Charme			
Noisetier			
Erable champêtre			
Prunier myrobolan			
Néflier			
		Prix unitaire TTC	Calcul du montant à régler
TOTAL plants		X 0,24 €/plant	€
Total à régler T.T.C.⁽¹⁾			€

Fait à _____, le _____

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'organisation et accompagne ma commande du règlement correspondant ⁽²⁾

Je demande une facture qui me sera remise le jour de la livraison des plants

Signature :

⁽¹⁾ Commande à réaliser au plus tard pour le 15 septembre 2010

⁽²⁾ Règlement à joindre impérativement à la commande par chèque émis à l'ordre de l'ASL du Bocage Saint-Lois.

A détacher et à retourner soit à la Communauté de Communes de Marigny
 soit à la Chambre Départementale d'Agriculture de la Manche
 à Saint-Lô avant le 15 septembre 2010

Rénovation du bocage Communauté de communes de Marigny



Bon de commande Campagne 2010/2011



Opération "1 000 plants" : Comment participer ?

La Communauté de Communes de MARIGNY a décidé pour la deuxième année consécutive de mettre en place une opération de distribution de plants pour le bocage afin d'encourager les habitants (agriculteurs et particuliers) à planter des haies bocagères. La Communauté de Communes de Marigny a décidé de compléter l'aide à l'opération de commandes groupées d'arbres et d'arbustes, organisées par la Chambre d'Agriculture et l'association locale de boisement (ASL), en participant au prix des plants. L'objectif est d'aboutir au cours de l'hiver 2010/2011 à la plantation de 1 000 arbres pour entretenir et rénover les paysages bocagers de la communauté de communes de Marigny.

Pour bénéficier de l'opération, il vous suffit de compléter, de détacher et de renvoyer le formulaire d'inscription ci-joint accompagné **obligatoirement du chèque de règlement** correspondant à la commande (faute de règlement à la commande, celle-ci ne sera pas prise en compte). Un courrier d'information vous sera adressé 2 à 3 semaines avant la remise des plants afin de vous préciser le lieu et les modalités de la remise des plants :

Calendrier et lieu de livraison : le **SAMEDI 27 novembre à MARIGNY**

Cette opération consiste en la fourniture :

-  **De jeunes plants d'arbres** et d'arbustes aux origines adaptées pour le département de la Manche, d'une hauteur d'environ 45 à 80 cm,

Commandes possibles par multiples de 5 et à partir de 20 pour tout type de plantations et sans limite maximale :

-  Création ou rénovation de haies bocagères,
-  Boisement de terres agricoles ou de bosquets,
-  Haie de Hêtres ou Charmilles taillée,
-  Alignement d'arbres.

Attention, seules les personnes ayant retourné leur formulaire d'inscription AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2010 pourront bénéficier de plants.

Commande à déposer à la Communauté de Communes de Marigny

Ou à envoyer sous enveloppe suffisamment affranchie à la :

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE DE LA MANCHE
Equipe BOISEMENT
Maison de l'Agriculture - Avenue de Paris - 50009 SAINT-LO cédex



Fédération des Associations
de boisement de la Manche

Pour faciliter votre choix...

Essence	Catégorie		Distance de plantation mètres	Hauteur adulte mètres	Ecologie et adaptation
	arbuste	haut-jet			
Aulne glutineux	X	X	3	15 à 20	Sols hydromorphes** (prés humides, bord de cours d'eau), remplace avantageusement le Peuplier dans les terrains frais et très humides.
Châtaignier	X	X	3 à 6	15 à 25	Sols assez riches, sans hydromorphies, sans calcaires. Tolère les embruns
Chêne pédonculé		X	4 à 8	15 à 25	Large amplitude écologique mais préfère les sols bien alimentés en eau. C'est le Chêne de nos haies champêtres.
Erable sycomore	X	X	3 à 6	15 à 20	Sols bien aérés et frais mais sans excès d'eau. Tolère les embruns.
Frêne	X	X	3 à 6	15 à 20	Sols frais et bien alimentés en eau, tolère les embruns, rustique. Très bon bois d'œuvre et de chauffage.
Hêtre		X	0,5* à 6	1 à 30	Large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie, possibilité de le conduire en haie taillée monospécifique.
Merisier		X	3 à 6	15 à 20	Sols profonds riches et à bonne rétention en eau mais craint l'hydromorphie.
Charme	X		0,5* à 1	1 à 10	Sols secs à frais, idéal pour réaliser une haie taillée de charmille, bon effet brise-vent, excellent bois de chauffage.
Noisetier	X		1	2 à 4	Espèce à large amplitude écologique mais craint l'hydromorphie.
Erable champêtre	X		1	8 à 12	Arbuste haut et tolère les sols secs.
Néflier	X		1	2 à 4	Espèce de milieu acide à large amplitude, préfère les sols secs à légèrement frais. Produit des Nèfles comestibles après les premières gelées. Espèce favorable pour la biodiversité.
Prunier myrobolan	X		1	3 à 5	Espèce à large amplitude écologique, tolère les embruns, produit des Prunes comestibles de la taille des Mirabelles.

* distance entre les plants préconisée pour réaliser une haie de Charmille ou de Hêtre taillée

** Hydromorphie : se dit d'un sol où se produit un engorgement en eau temporaire ou permanent.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez-nous :

Communauté de communes de Marigny

didier.ozouf@orange.fr

Chambre d'Agriculture de la Manche – équipe BOISEMENT
Maison de l'Agriculture – Avenue de Paris – 50009 SAINT-LO cédex
Tél. 02 33 06 49 91 – Fax 02 33 06 49 99
e-mail : nleplumey@manche.chambagri.fr
site Internet : www.manche.chambagri.fr